

Moudon, le 1^{er} juillet 2024

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 25 juin 2024
Présidence : Gzim Rama

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 57/24

Rapport de gestion et comptes 2023

- vu le préavis de la Municipalité No 57/24 ;
- ouï le rapport de la COGEFIN chargée de son étude ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

1. approuve la gestion de la Municipalité pour l'année 2023 et lui en donne décharge,
2. adopte les comptes communaux 2023, avec un excédent de recettes de CHF 176'003.57.

Le préavis est accepté par 39 voix et 1 abstention.

Ainsi délibéré en séance du 25 juin 2024.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président : **La Secrétaire :**


Gzim Rama



Nicole Wyler

